



Merci !



Merci pour les enfants et leurs mamans, avec ou sans poussettes, obligés de se déporter sur la route pour pouvoir atteindre l'entrée de l'école.

Merci pour les personnes en fauteuil roulant ou celles ayant du mal à se déplacer, qui ont dû contourner votre voiture et se mettre ainsi en danger sur la route.

Merci pour ce bel exemple du «Savoir vivre ensemble».

Que direz-vous quand ce sera vous, avec enfants et poussette, qui serez sur le chemin de l'école, quand vous aurez, vous aussi, du mal à vous déplacer ou que vous serez en fauteuil roulant ?

Direz-vous merci ?

Anne-Marie Rosé

[sommaire]

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la

participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale,
reçoit sur rendez-vous le mardi de
9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

Les travaux sur notre commune	p 3 à 5
20 mars : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie	p 5
Les «Deuchistes» à Marssac	p 6
Théâtre à Marssac	p 6
Passage à la TNT Haute Définition : des aides possibles	p 7
Assemblée générale du Club Génération Mouvement des Aînés de Marssac	p 8
Vide Dressing	p 8 & 9
7 ^{ème} Salon d'expression libre de l'association ARA	p 9
Marssac Volley Ball	p 9
Trois agents mis à l'honneur	p 10 & 11
Fêtes de Marssac, tout est prêt !	p 12
Carton plein pour les Amis de l'Ecole !	p 12
Loisirs créatifs de Marssac	p 13
Rives du Tarn Running	p 13
Marssac Rugby XV : le Père Noël joue les prolongations	p 14
Le MFA TC confirme !	p 14
Frelon asiatique : c'est le moment de faire des pièges	p 15
Le Wa-Jutsu brave l'hiver !	p 16
Pluviométrie de Marssac depuis 1997	p 16
Zumba party	p 17
Rencontre avec les relais de quartier et les distributeurs du Marssac	
Info	p 18
Cyril Breteau stagiaire à la Mairie	p 18
L'agenda	p 18
Bibliothèque «La Vieille Cantine»	p 19
Numéros utiles	p 19
«La quinzaine Zéro Phyto de Saliès»	p 20

.....
Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 80 41 20 42

pascal.crepin@wanadoo.fr

OU

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

LA DÉPÊCHE
DU MIDI

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le

poste de correspondante pour la commune de Marssac. Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les évènements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn Libre
Le journal du Tarn

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin :
pascal.crepin@wanadoo.fr

Les travaux sur notre commune



Place du Barry : enlèvement de la colonne d'affichage

La colonne d'affichage prise d'assaut par les annonceurs publicitaires constituait une véritable verrou dans le paysage de la place du Barry. Le panneau lumineux permettant désormais la diffusion des informations municipales et l'affichage gratuit des manifestations associatives, la municipalité a décidé de la faire enlever. C'est chose faite depuis fin février.



Lavoir de la rue du Nord

Deux barrières ont été installées, en haut du lavoir, pour éviter l'accès des voitures dans ce lieu tranquille, en bordure du Tarn, que la municipalité souhaite réserver aux piétons et aux pêcheurs. Précisons par la même occasion que la mise à l'eau des jet-ski est interdite à cet endroit. Un arrêté municipal affiché sur place le rappelle et informe les propriétaires de jet-ski et autres scooters des mers qu'ils peuvent effectuer les mises à l'eau à la base nautique de Rivière.



Au CLAE, tables et bancs de bois ont retrouvé une nouvelle jeunesse

Ce sont les jeunes participant au «chantier jeunes» en 2011 organisé par le centre de loisirs qui ont réalisé ce solide mobilier de bois installé depuis dans la cour du CLAE. Mais les années passant, les intempéries avaient fait leur œuvre ! Elles ont été entièrement décapées et une protection hydrofuge a été appliquée. Ces travaux ont été réalisés en régie par nos agents communaux.

Complexe omnisports : avancement des travaux



L'entreprise Probat est toujours présente sur le chantier. Le plancher bas de la partie dojo et vestiaires a été coulé. Les travaux pour la réalisation des murs sont en cours. Ceux de la salle de sport sont en béton préfabriqués, ceux du dojo et des vestiaires en siporex et les murs intérieurs porteurs en bloc béton.

Le complexe omnisports en chiffres

- une salle omnisports de 1 100 m², avec gradins, pour pratiquer le basket -ball, le volley-ball, le hand-ball, le tennis, le badminton...
- un dojo d'entraînement (180 m² de tatamis)
- 4 blocs «vestiaires/douches» pour sportifs - 2 blocs «vestiaires/douches» pour arbitres
- 3 sanitaires communs
- un hall d'accueil avec billetterie
- un parking de 72 places

Votre article dans le prochain Marssac info d'avril ?

à envoyer avant le 15 mars 2016



Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG

pascal.crepin@wanadoo.fr

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères). Merci de votre compréhension.



Instauration d'un sens unique rue Barret

La rue Barret est désormais à sens unique, depuis la rue Neuve vers la rue de Florentin. La décision a été prise, après consultation des riverains, pour renforcer la sécurité des piétons dans cette rue qui est étroite et éviter les risques d'accidents au carrefour de la rue de Florentin.



Rue Bernissard : plus de sécurité pour les piétons

Ce sont plus de 200 mètres de fossés qui ont été busés dans la rue Bernissard pour prolonger le cheminement piéton déjà existant. Des potelets ont été

posés tout du long par nos agents municipaux afin de protéger les déplacements des piétons. Il est maintenant possible de cheminer en toute sécurité le long de cette rue, jusqu'à la rue du Meyre.

Cérémonie commémorative du 19 Mars 1962



Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 20 mars à 12h00 devant le monument aux morts de Marssac pour une cérémonie en mémoire de la fin de la guerre d'Algérie.

Un apéritif sera servi à la Mairie à la suite de la cérémonie.

Se souvenir : la loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars, date anniversaire du cessez le feu en Algérie, journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Les «Deuchistes» à Marssac



Ce samedi 16 Janvier, le club «La Deudeuch Albigeoise» tenait son assemblée générale annuelle à Albi, dans la salle du Maranel.

Séance ouverte aux alentours de 16h, cette assemblée débute après l'approbation du rapport moral et financier. Le conseil d'administration est renouvelé et les personnes présentes débattent sur l'organisation du programme de l'année 2016.

La réunion se termine par un apéritif très convivial. Vers 20h, le cortège d'une vingtaine de 2CV se dirige vers Marssac/Tarn pour le traditionnel repas de fin d'année, à l'hôtel Atipyc, avenue d'Albi.



Quarante convives prennent place autour d'une table parfaitement dressée, où un excellent repas leur a été servi.

Un peu après 23h30, les «deuchistes» quittent la salle après avoir échangé quelques boutades, anecdotes et péripéties en tout genre sur l'année écoulée, sur quelques airs de cornemuse.

Le club remercie vivement les restaurateurs pour le repas et l'accueil très chaleureux qui a été réservé à tous les «deuchistes».

Le Bureau

L'Association Marssac Ensemble est heureuse de vous retrouver autour d'une comédie burlesque :

A TA SANTE HUBERT

Interprétée par Sylvie PIOTET et Cathy THOURY
Compagnie du vestiaire des filles
Adaptée d'un texte de Claude Cohen

Dimanche 3 avril à 18 heures

Salle polyvalente de Marssac

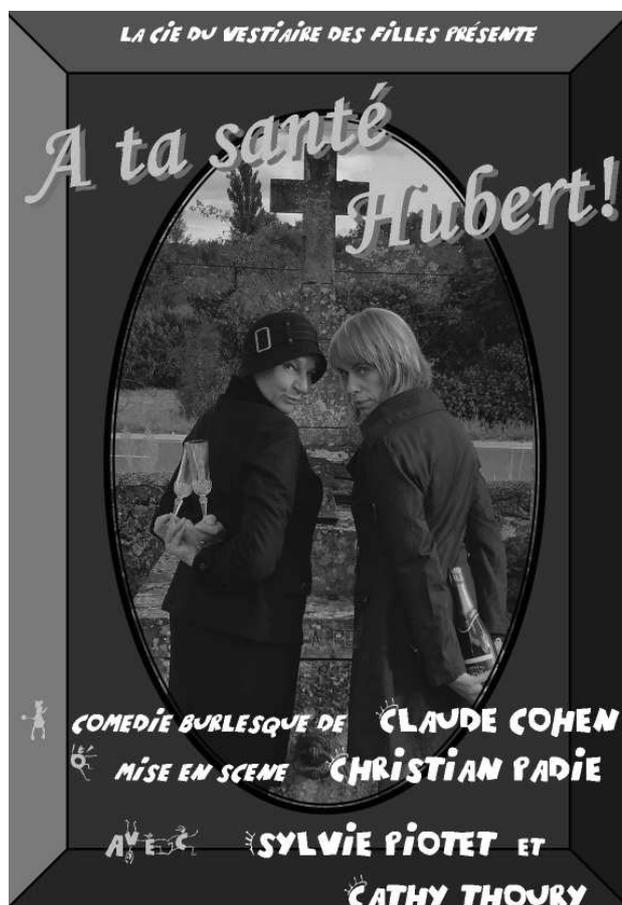
Prix de l'entrée : 6 euros
Gratuit pour les moins de 12 ans

Résumé : «Quand deux veuves, pas franchement éplorées, se retrouvent, de quoi parlent elles? Amour et vie de couple, chien ou chat, fleurs fraîches ou artificielles, acajou ou pin étuvé, asperge ou radis...

Tout est prétexte à échanger sur les petits tracas de la vie quotidienne. Une comédie qui ne laisse personne de marbre et à surtout ne pas prendre au premier degré !».

Nous vous attendons nombreux ! Rires garantis !

Pour tous renseignements : ame810@orange.fr
<http://ass-marssac-ensemble.wix.com/a-m-e>
06 24 42 23 51



Passage à la TNT Haute Définition : des aides possibles



La télévision terrestre numérique (TNT) permet de recevoir plus de chaînes gratuites. Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, l'ensemble des 25 chaînes de la TNT seront diffusées exclusivement en haute définition (HD) afin d'obtenir une meilleure qualité de son et d'image. Selon la façon dont la TNT est reçue, des changements ou adaptations d'équipements sont à prévoir.

Dans certaines zones géographiques, des problèmes de réception peuvent être rencontrés. **Des aides financières sont proposées pour :**

- **l'aide à l'équipement** : d'un montant maximal de 25€ TTC pour l'achat d'un adaptateur TNT HD ou d'un téléviseur TNT HD, ou le passage au satellite, ou la souscription d'un abonnement au câble, à la télévision par ADSL ou par la fibre optique. Cette aide est réservée aux foyers exonérés ou dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public.
- **l'aide à la réception** : aide à l'adaptation ou la réorientation de l'antenne «râteau» d'un montant maximal de 120€ ou l'aide au passage à un mode de réception alternatif (parabole+ décodeur, ADSL, fibre, câble) d'un montant maximal de 250€. Cette aide concerne les téléspectateurs qui déclarent détenir un poste de télévision sur leur déclaration de revenus.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES AIDES ?

Toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- le logement est situé dans une zone venant de subir un ou plusieurs changements de canal de diffusion (information sur le site internet dédié à la TNT),
- la réception de certains programmes de la TNT reçus auparavant doit être interrompue de manière durable et ce depuis les modifications de canal,
- l'antenne «râteau» est le seul moyen de réception de la TNT,
- il convient enfin de démontrer par la production de facture que les dépenses ont été engagées pour l'adaptation de l'antenne ou l'installation d'un mode de réception alternatif.

Selon l'aide demandée (remplacement ou adaptation de l'antenne) des conditions de ressources peuvent exister.

OÙ SE PROCURER LE FORMULAIRE DE DEMANDE ?

Le dossier complet doit être envoyé dans les 4 mois suivant le changement de canal. On peut se le procurer :

- via internet : http://www.recevoirlatnt.fr/fileadmin/content/PART_En-savoir-plus/Formulaire-de-demande-AIDES.pdf ,
- ou pour plus d'informations en composant le 0970 818 818, du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local).

Il ne peut être accordé qu'une aide par foyer, quel que soit le nombre d'appareils récepteurs de télévision ou de dispositifs assimilés permettant la réception des services de télévision.

Source : Centre d'information sur l'habitat - Adil du Tarn : 05 63 48 73 80 - adil81@wanadoo.fr

NATURE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE
Aide à l'équipement	25 € TTC
Adaptation de l'antenne de toit (individuelle ou collective) de type «râteau»	120 € TTC
Recours à un mode de réception alternatif à l'antenne «râteau»	250 € TTC

Compte rendu de l'assemblée générale du Club Génération Mouvement des Aînés de Marssac

Comme chaque année, l'assemblée générale du club Génération Mouvement des Aînés de Marssac s'est tenue à la salle municipale devant une assistance venue nombreuse.

En présence de Mme Delarue, adjointe aux associations, le Président Pierre Roche fit observer, en préambule, une minute de silence à la mémoire de nos amis et amies disparus avec une pensée particulière pour Yvette Demarchi, membre du bureau de notre Club, partie après un long et dur combat contre la maladie. La parole fut ensuite donnée à notre secrétaire, Anne-Marie Naves, pour le bilan de nos activités de l'année écoulée.



Notre trésorière, Claudette Grege, nous fit part du bilan financier. Lecture des recettes et des dépenses qui fait ressortir des finances saines et positives. Le bilan fut approuvé à l'unanimité.

Le Président reprit la parole pour donner les perspectives de l'année 2016 et donna la parole à Mme Delarue qui mit l'accent sur notre bon bilan et la vitalité de notre Club.

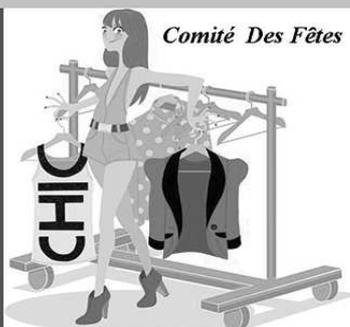
Mr Roche invita tous les adhérents à déguster la galettes des rois dans la bonne humeur et la convivialité.

Le Président



VIDE DRESSING DIMANCHE 20 MARS

Mieux que les Soldes..!



Le bon plan de la Chine de Luxe !

MARSSAC SALLE MUNICIPALE

7^{ème} Salon d'expression libre de l'association ARA : remise des prix de la ville de Marssac



Le 7^{ème} salon d'expression libre de l'association Atelier Rencontre Artiste s'est déroulé les 13 et 14 février derniers. A cette occasion, madame le Maire et madame Myriam Delarue, adjointe aux associations, ont remis le prix de la mairie à monsieur Jean-Pierre Roques, pour son œuvre «Naissance d'une équation»,



dans la catégorie Sculpture, et à monsieur Bernard Bourbon, pour son œuvre «Pacha», dans la catégorie Peinture. Ces deux artistes se sont vus remettre la médaille de la ville de Marssac sur Tarn.

Marssac Volley Ball

De nouvelles recrues sont venues renforcer les effectifs des deux équipes inscrites au VLACA en volley loisirs. Cela nous permet de pouvoir évoluer avec une équipe en poule B et une équipe en poule D. Le début de saison a débuté par des matchs de coupe et les deux équipes sont toujours en course. Les nouveaux joueurs se sont bien intégrés dans leur équipe respective. Les premiers matchs de championnat ont démontré que les automatismes entre anciens et nouveaux ne sont pas encore réglés et qu'il y



avait encore quelques imperfections. Mais au fil des matchs, cela devrait s'améliorer et il ne fait pas de doute que les deux équipes feront bonne figure. Encore un peu de patience, tout devrait être rétabli rapidement.

Nous vous rappelons que nos matchs à Marssac se déroulent le mardi soir à partir de 20h30.

Pour plus d'infos, contact au 06 87 91 06 75.

Mieux que les soldes... c'est le Vide Dressing du Comité des Fêtes !

Dimanche 20 mars, le Comité des Fêtes de Marssac vous propose un grand ménage de printemps... pour vous aider ainsi «à faire de la place» dans vos armoires !

Venez vendre, acheter, troquer des vêtements adultes et enfants, chaussures, sacs, maroquinerie, articles de beauté... à l'occasion de ce Vide Dressing de 8h à 17h à la salle des fêtes.

De très bonnes affaires, c'est sûr, il va y en avoir! ... Des

vêtements et sacs de marque à des prix dérisoires.. c'est la bonne pioche ! Se refaire la garde-robe à moindre coût ! Pourquoi se priver ?

Alors, ne manquez surtout pas ce Vide Dressing sans pour autant «vider» votre porte monnaie.

Le Comité des Fêtes

Trois agents mis à l'honneur

La cérémonie qui a réuni élus, agents municipaux et membres de leurs familles ou amis, le 12 février dernier, a mis à l'honneur trois agents qui ont quitté notre mairie : mesdames Joséphine Ludwiczack et Martine Torre qui ont fait valoir leurs droits à la retraite et madame Isabelle Mauriès qui a intégré le service «Administration Droit des Sols» de la communauté d'agglomération de l'albigeois par voie de mutation. Cette soirée a été aussi l'occasion de remettre la médaille d'argent du travail à madame Torre et celle de vermeil à madame Ludwiczack.

Dans son discours, Madame le maire a remercié chacune d'elles pour son engagement au service de la commune avant de souhaiter une très bonne retraite aux deux heureuses retraitées et une belle poursuite de carrière à madame Mauriès.

Fleurs et cadeaux ont complété cet hommage avant que tout le monde se retrouve autour du buffet pour terminer cette soirée dans une ambiance très conviviale.

extraits...

Nous sommes réunis ce soir, collègues, élus, parents, enfants, amis, pour célébrer plusieurs événements importants

Deux départs à la retraite : le départ de Mme Joséphine Ludwiczak qui a eu lieu en avril 2015 (nous avions prévu de le fêter plus tôt mais nous en avons été empêchés par des événements imprévus) et le départ de Mme Martine Torre qui a eu lieu en décembre dernier.



Madame Ludwiczack, vous aviez tout juste 18 ans quand vous avez commencé à travailler, c'était dans les salaisons Moroni, et tout juste 19 quand vous vous êtes mariée. Depuis vous avez mené de front vie professionnelle et vie familiale. Pendant vingt ans, de 1973 à 1994, vous avez travaillé chez différents employeurs dans le privé. Mais entre temps, en 1983, vous aviez alors 40 ans, Monsieur Gach, maire de l'époque, vous a proposé un contrat de quelques

heures par semaine pour assurer le ménage à l'école. Vous avez accepté et au fil du temps, vous avez été stagiérisée, c'était en sept 1989, puis ensuite titularisée 1 an après, en sept 1990. Votre contrat était à l'époque de 15h / semaine. Vous souhaitiez cependant travailler davantage. Et pendant plus de 10 ans, jusqu'en 2001, vous avez travaillé à la mairie tout en enchaînant des missions à durée déterminée pour la Poste. Par la suite votre temps de travail a pu être régulièrement augmenté et définitivement porté à 30h par semaine en septembre 2003. Vos tâches se sont par contre diversifiées dans le temps. En sus de l'entretien des classes vous assuriez depuis plusieurs années maintenant des tâches auprès des enfants, pendant les heures du clae et à midi, à la cantine. Votre parcours, madame Ludwiczack, montre votre très grande détermination à travailler, et cela malgré



les ennuis de santé qui vous ont obligée à vous arrêter en novembre 2006 pour plusieurs mois.

Malgré la persistance de douleurs vous avez tenu à reprendre votre poste en octobre 2007, un poste que vous avez continué à tenir avec une grande efficacité jusqu'à votre départ à la retraite en avril 2015. Vous aviez alors le grade d'adjoint technique 1^{ère} classe et vous étiez titulaire de la médaille d'argent du travail (promotion 2008) et de la médaille de vermeil (promotion 2014) que je vais avoir le plaisir de vous remettre ce soir.

J'ai beaucoup parlé de votre vie professionnelle mais je sais toute l'importance que vous avez toujours accordé à votre vie familiale, votre mari, Joseph, vos deux filles, Isabelle qui vit à Albi et Elisabeth qui vit à Marssac, et enfin vos deux petits- fils, Loïs et le petit dernier, Sacha.

C'est pourquoi au nom de la municipalité, je vous dis merci pour toutes ses années passées au service de notre commune et je vous souhaite une retraite longue et heureuse au milieu de votre famille et de tous ceux que vous aimez.



Madame Torre, c'est en novembre 1986, sous la mandature de Monsieur Gach, que vous avez commencé votre carrière professionnelle à la mairie de Marssac. Vous aviez alors 32 ans, vous étiez mariée,

vos deux fils, Franck et Jean-François, étaient alors un peu grands. Vous avez débuté sur un poste d'agent auxiliaire à temps partiel attaché à la cantine scolaire. A cette époque, rappelons-le, la cantine actuelle n'existait pas. Il s'agissait de travailler dans l'ancienne cantine située dans le bâtiment derrière la mairie... Deux ans après, début 1989, vous avez été nommée agent de service stagiaire et votre titularisation en tant qu'agent de service des écoles a été prononcée en janvier 1990.

18 mois plus tard, en août 1992, vous aviez alors 38 ans, vous avez pu intégrer le cadre d'emploi des Agents spécialisés des écoles maternelles. Vous avez été promue ATSEM 1^{ère} classe en janvier 2004 et vous avez reçu la médaille d'argent du travail en 2008, en hommage à 20 ans de travail dans notre collectivité. C'est un peu plus tard, en 2010, que vous avez été promue ATSEM principal 2^{ème} classe, et en janvier 2015 que vous êtes passée ATSEM principal 1^{ère} classe. Vous avez fait valoir vos droits à la retraite il y a peu, le 1^{er} décembre 2015, après près de 30 ans de service auprès des enfants et des enseignants de nos écoles maternelles parmi lesquels je citerai plus particulièrement madame Betty Etienne avec qui vous avez travaillé pendant plusieurs années.

Ce service auprès des enfants et des enseignants, vous l'avez rendu avec la discrétion qui vous est toute naturelle mais aussi avec votre volonté de toujours bien faire et un professionnalisme sans faille.

C'est pourquoi au nom de la municipalité je tiens à



vous remercier pour toutes ces années passées à apporter votre collaboration à l'effort commun pour la réussite de l'éducation de nos jeunes marssacois.

Et je vous souhaite, et nous vous souhaitons tous, de profiter pleinement des joies du temps libre que vous ouvre la retraite pour vous adonner aux passions que vous partagez avec votre mari, parmi lesquelles on m'a dit que la course à pied et le vélo prennent une grande place, et pour profiter pleinement de votre famille, de vos enfants bien sûr et aussi de vos 4 petits enfants, Adrien, Martin, Antoine et Justine.



Isabelle Mauriès, vous êtes entrée à la mairie de Marssac en juillet 1992, sous la mandature de Monsieur Gach. Et vous êtes partie de nos services le 15 juin 2015 pour intégrer par voie de mutation un poste d'institutrice au service Autorisation droit des sols de la communauté d'agglomération de l'albigeois.

Entre ces deux dates, 23 ans se sont écoulés dont 3 ans que vous avez passés en fait à La Rochelle, loin de Marssac, à l'occasion d'un congé parental que vous aviez demandé à la naissance de votre 3^{ème} enfant.

Ce sont donc 20 années que vous avez effectivement passées à travailler au sein des services administratifs de notre commune. De quoi voir défiler un nombre non négligeable d'élus auxquels il a fallu vous adapter mais aussi de lier de très solides amitiés professionnelles avec vos collègues de travail.

De quoi aussi acquérir une excellente connaissance du secteur de l'urbanisme et une polyvalence générale, qui vous a permis de prendre le relais sur d'autres postes en cas de nécessité, chose particulièrement appréciable dans une commune comme la nôtre.

20 ans de carrière, c'est aussi pour certains un moment charnière, où l'on se pose la question de rester dans le poste que l'on maîtrise parfaitement, mais qui offre peu de perspectives, ou de chercher à évoluer.

C'est le choix que vous avez fait, Isabelle, en préparant avec beaucoup de sérieux le concours de rédacteur et en le présentant en septembre 2013. Vous n'avez pas obtenu ce concours, qui est difficile, mais je sais que cette preuve de votre volonté de progresser a été perçue très positivement au moment de votre recrutement à la communauté d'agglomération.

Vous avez également demandé à suivre une formation approfondie sur la «Prise de poste instructeur ADS» au centre de gestion fin 2014 pour vous préparer à une éventuelle évolution professionnelle. Et cela, là aussi, vous a permis de vous présenter mieux armée devant le jury de recrutement de l'agglomération.

Isabelle, vous êtes maintenant en poste depuis plus de six mois dans votre bureau de Saint-Juery. Vous avez changé de métier. Vous êtes maintenant institutrice. Et je sais que ce métier vous plait.

Votre mutation est le fruit de votre compétence et de votre volonté à progresser. Nous avons pu, nous mairie, y apporter notre appui positif parce qu'il y avait chez vous cette compétence et ce sérieux que nous avons pu apprécier tout au long des mois où nous avons travaillé avec vous et sur lesquels le service ADS de l'agglomération peut maintenant s'appuyer.

Nous nous réjouissons tous de voir que vous avez réussi à aller vers l'avenir professionnel que vous vous êtes choisi et nous vous souhaitons une très belle carrière dans votre nouvelle profession.

Fêtes de Marssac 6, 7 et 8 mai... tout est prêt !

Trois jours de fêtes pour célébrer le printemps, pour se retrouver et partager ensemble avec plaisir et émotion des moments de convivialité indispensables et inoubliables !



Du concert live, façon petit bar musical, en passant par du spectacle cabaret tout en rythmes, plumes et paillettes, et pour finir un concert endiablé par un groupe musical composé de quatorze éléments...

Tous ces spectacles sont gratuits et vont mettre, à coup sûr, notre village en «ébullition»... !

Eh puis, bien sûr, le feu d'artifice (qui sera ENORME... c'est promis... !) embrasera le ciel marssacois après le traditionnel repas gargantuesque de moules /frites du samedi.

Le dimanche, place au marché des créateurs et à la fête foraine.

Mais chutt... chutt... nous vous donnons rendez-vous lors de notre passage à votre domicile afin de vous dévoiler et présenter le programme complet de la fête.

Voilà une date à marquer dans vos agendas car 2016 sera encore un cru exceptionnel !

A bientôt

Carton plein pour les Amis de l'Ecole !

Samedi 30 janvier dernier a eu lieu le Loto de l'Ecole de MARSSAC SUR TARN, à la Salle Municipale.

Grâce à la générosité des donateurs, que nous remercions encore une fois ici, et dont les noms ont été cités au cours du loto, mais aussi affichés dans la salle, et au dévouement des membres de l'association qui se sont démenés pour recueillir les lots, c'est une fois encore un loto éclectique qui a ravi tous, petits et grands.

Saluons et remercions ici également la Mairie qui nous offre le soutien logistique (prêt de la salle et du tableau), les associations des Aînés Ruraux (boulier et cartons), l'ADMR (micros) ; les enseignants qui ont répondu présents à nos sollicitations, ainsi que certains parents qui sont venus nous prêter main forte ou nous offrir des gourmandises ; mais aussi et surtout, Philippe qui comme chaque année, nous fournit toute la sono nécessaire et surtout ses talents de speaker pour le bon déroulement du loto.



nous serons en mesure de poursuivre notre mission de réversion des bénéfices recueillis, en faveur de la coopérative scolaire. Ceux-ci serviront à participer au financement des activités des intervenants (musique...) mais aussi sorties scolaires, si importantes pour les trois cents enfants de notre école.

Le prochain rendez-vous sera l'après-midi Zumba du 2 avril 2016 à 14h30, salle municipale ; avant d'enchaîner sur la traditionnelle opération «Initiatives» (vente d'objets décorés par vos enfants), et bien entendu fin juin, la fête de l'école, que nous espérons aussi réussie que l'an passé.

Des questions ? Des observations ? Envie de nous rejoindre ? Nous

sommes à votre écoute.

Les Amis de l'Ecole

Contact : Christel FRAYSSE Présidente : christel.fraysses@free.fr

L'assistance était nombreuse ; et l'ambiance très bon enfant. Grâce à votre générosité, une fois encore

Loisirs créatifs de Marssac



Dans la salle l'Astrolabe, toutes les petites mains de notre club s'affairent. Elles cousent, brodent, peignent en vue de préparer **de belles réalisations qui seront exposées à la salle des fêtes, le Samedi 28 Mai 2016**, veille de la FETE DES MERES. De nombreux exposants seront avec nous lors de cette manifesta-

tion. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous et nous ne manquerons pas de vous rappeler cette date le moment venu.

La Secrétaire, Christiane CAYSSIALS

Rives du Tarn Running

L'association Rives du Tarn Running a encore marqué les manifestations sportives : 13 participants au relais de la RONDE GIVREE DE CASTRES, un partenariat réussi avec Décathlon pour l'organisation du DECANIGHT deux trails nature de 6 et 12 km, les bénévoles ont balisé et assuré la sécurité des 702 concurrents. Les deux présidents Christian MALLOL et Alain ASTIE ont eu l'immense honneur de rencontrer Thierry BREUIL, triple champion de France de trail en 2008, 2009 et 2010, pour ne citer que ça... son palmarès est fabuleux.

Comme chaque année, **la BALADE DES LUCIOLES se prépare à Lagrave, elle se déroulera le vendredi 1^{er} avril 2016 à 20h**. Deux distances au programme, 10 et 14 km, une randonnée nocturne, accessible au plus grand nombre, balisée pour la famille, les randonneurs débutants ou experts, la marche nordique... Nous vous attendons nombreux. En 2016, lors de chaque inscription, 1 euro sera reversé à l'association LA MISSION A PAUL'O, une raison de plus de participer ! Vous faites du sport et vous participez en même temps à aider Paul, un enfant courageux, atteint d'une infirmité motrice cérébrale.

Yohann BOSCH, Rives du Tarn Running



Marssac Rugby XV : le Père Noël joue les prolongations

Le week-end des 23 et 24 janvier a été riche en événements. La samedi a vu les éducateurs en formation du département venir peaufiner leur savoir-faire auprès des Oursons et de leurs copains albigeois que nous remercions de toujours se prêter au jeu. Après une matinée studieuse et un repas de midi «léger» (tartiflette et tiramisu maison), les éducateurs ont œuvré sur le pré de Saint Maury et tout le monde s'est amusé. Le lendemain, les Oursons ont eu rendez-vous avec le Père Noël qui, à cette occasion, jouait les prolongations. Le club remercie chaleureusement les parents qui ont participé avec brio à l'auberge espagnole organisée pour l'occasion ainsi qu'aux petits qui ont offert un magnifique tableau à leurs éducateurs et bénévoles. Les petits habillés aux couleurs du club ne devraient pas passer inaperçus sur les terrains de leurs futurs exploits. Ils ont d'ailleurs éterné leur nouvelle tenue de très belle façon ce week-end en se frottant aux prestigieux voisins du SCA et du CO et en tirant leur épingle du jeu.



Avec pas moins de 40 enfants, l'école de rugby de Marssac XV se félicite de pouvoir aligner des équipes en U6, U8, U10. L'entente cordiale qui règne avec le Sporting Club Albigeois et son école de rugby L'AJRA, dont les oursons sont le pôle référence pour le secteur, permet de palier les défections (anniversaires, maladies). Grande réussite cette année, la section baby rugby qui accueille les enfants de 3 à 5 ans et permet de développer les qualités psychomotrices des futurs petits rugbymen. En participant aussi aux activités périscolaires les jeudis de 15h à 16h30, le club est sur tous les fronts et montre son dynamisme.

Vous désirez en savoir plus ?
Suivez l'activité des oursons sur
<https://www.facebook.com/lesoursonsdumarc/>

ou bien contactez Didier
Canivenc au 07 86 79 69 66

Le MFA TC confirme !

Les nouveaux dirigeants du Tennis (Président S. Estrade, Trésorier JM. Vayssières, Secrétaire P. Audren) peuvent être très satisfaits car ils ont signé, le dimanche 20 décembre 2015, une nouvelle convention avec les communes de Marssac, Florentin et Aussac (qui ont été très à l'écoute) permettant de mutualiser les équipements et de regrouper par ailleurs tous les joueurs de tennis de ces communes et cela pour 3 années.

Cette convention donne aussi la possibilité au désormais MFA TC (MARSSAC FLORENTIN AUSSAC TENNIS CLUB) de construire une nouvelle ambition autour de l'équipe I masculine avec des joueurs de grande qualité pour un esprit d'équipe remarquable. Les résultats en témoignent puisque l'équipe, qui est en challenge Cathare, est restée longtemps en tête d'une poule très relevée, après avoir battu successivement Le Séquestre TC et Gaillac II TC, avant de céder lors du dernier match contre l'ASPTT (défaite 3-2 au double décisif). Le régional s'annonce avec un derby contre les amis de Lagrave et des clubs aveyronnais.

A terme, porté par le soutien des élus et notamment Mme Delarue (adjointe aux sports de Marssac), le Club souhaite pour 2016 fonder une école de tennis et aussi créer une équipe II l'an prochain. La présence aussi de quelques féminines laisse espérer

une possible équipe féminine en coopération avec un autre club..

Forte de ces résultats, la nouvelle équipe vous attend si vous souhaitez jouer au tennis autant en loisirs qu'en compétition FFT. Le tarif de l'adhésion est aussi très intéressant, seulement 50 euros l'année -licence FFT comprise, le plus compétitif de l'Albi ouest...

Contact : Stéphane ESTRADE : 06 24 38 81 80
ententetmarssacoise@gmail.com



Frelons asiatiques : ne relâchons pas notre effort !

En 2014 nous avons détruit huit nids de frelons asiatiques et en 2015 seize de plus. Ne relâchons pas notre effort ! Levez les yeux, observez et prévenez la Mairie.

Contre les frelons asiatiques



Faites des pièges dès maintenant

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques.

Passée cette période, **vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc ...)**

Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!



Pour préserver l'éco-système, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde ; faites-le savoir autour de vous.



Le Wa-Jutsu brave l'hiver !

A l'heure où la végétation somnole et où les plantigrades hibernent, le Wa-Jutsu redouble d'activité. Après le week-end très intense du Kagami Biraki dont nous vous parlions le mois dernier, ce sont les clubs de Toulouse qui nous ont concocté un entraînement interrégional très chaleureux. Sous la houlette de José Garcia, responsable des clubs de Toulouse, et de nombreuses ceintures violettes, plus de 200 pratiquants se sont donc retrouvés le 8 février au gymnase du CREPS, sur le campus de Rangueil, pour travailler ensemble pendant 3 heures. De Bordeaux à Fabrègues, tout le sud/sud-ouest a pu échanger sur notre art martial et tout simplement prendre plaisir à se rencontrer ! Un apéritif convivial suivi d'un repas ont permis de clôturer cette manifestation de façon très chaleureuse. Merci beaucoup à toute l'équipe organisatrice !



François Reynes, enseignant des enfants depuis 2001, qui a pris son envol en 2011 pour ouvrir son propre club à Terssac, et qui vient de recevoir à la Préfecture la médaille de bronze Jeunesse et Sports pour son engagement associatif. Il rejoint ainsi Jacques le Gorrec, fondateur du club de Marssac il y a 24 ans (Hé oui ! Le quart de siècle l'année prochaine !) et médaillé depuis 3 ans, et Josy Castro, enseignante des enfants à Marssac depuis 1994, médaillée Jeunesse et Sports il y a 2 ans, et médaillée de la ville de Marssac il y a 3 ans.

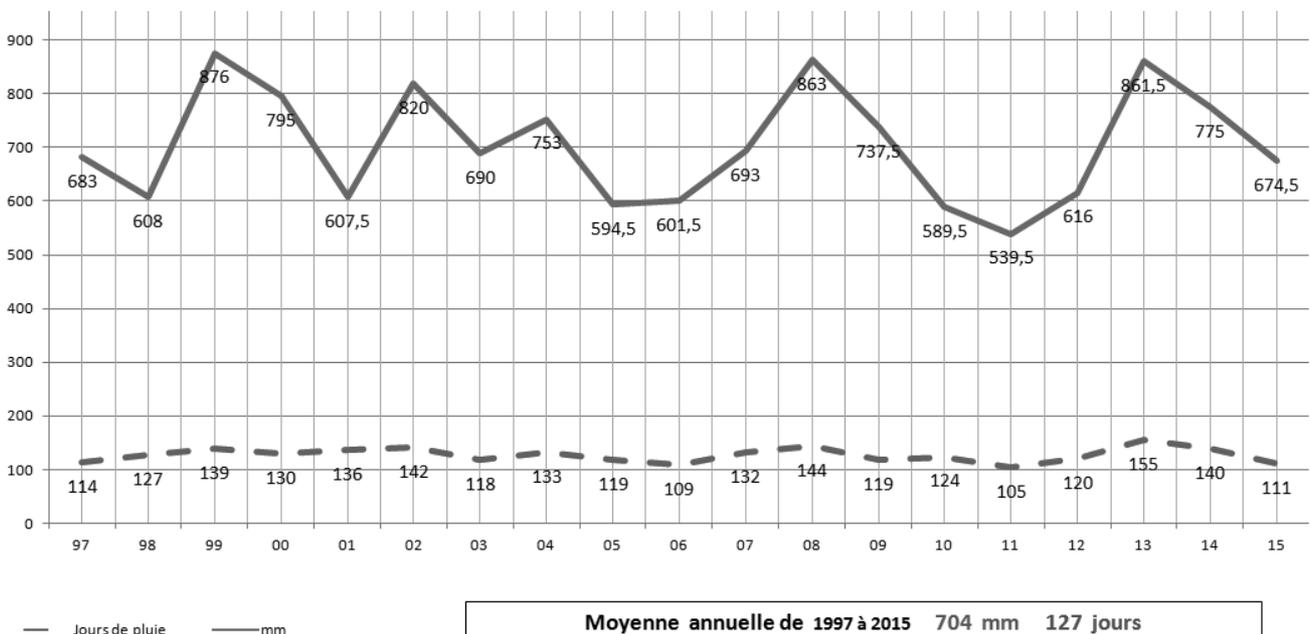
Nous saisissons également l'occasion de rendre hommage à un Marssacois particulièrement actif, pratiquant inscrit au club depuis 1998... Il s'agit de

Nous avons dignement fêté cela lors de la Chandeleur, à grand coup de crêpes. Toutes nos félicitations au nouveau promu !



Il pleut, il pleut, c'est la fête à la grenouille

Sommes-nous en déficit d'eau ? Aurons-nous un printemps pluvieux ? Où l'on remarque que notre automne et notre hiver si humides ne sont, en fin de compte, que parfaitement normaux. Guy Bénazeth récolte, mesure et note l'eau qui tombe du ciel depuis des années. Il a accepté de nous faire partager ses informations. Vous remarquerez, par exemple que de 2014 à 2015, nous avons eu 100 mm de déficit pour trente jours de pluie en moins...

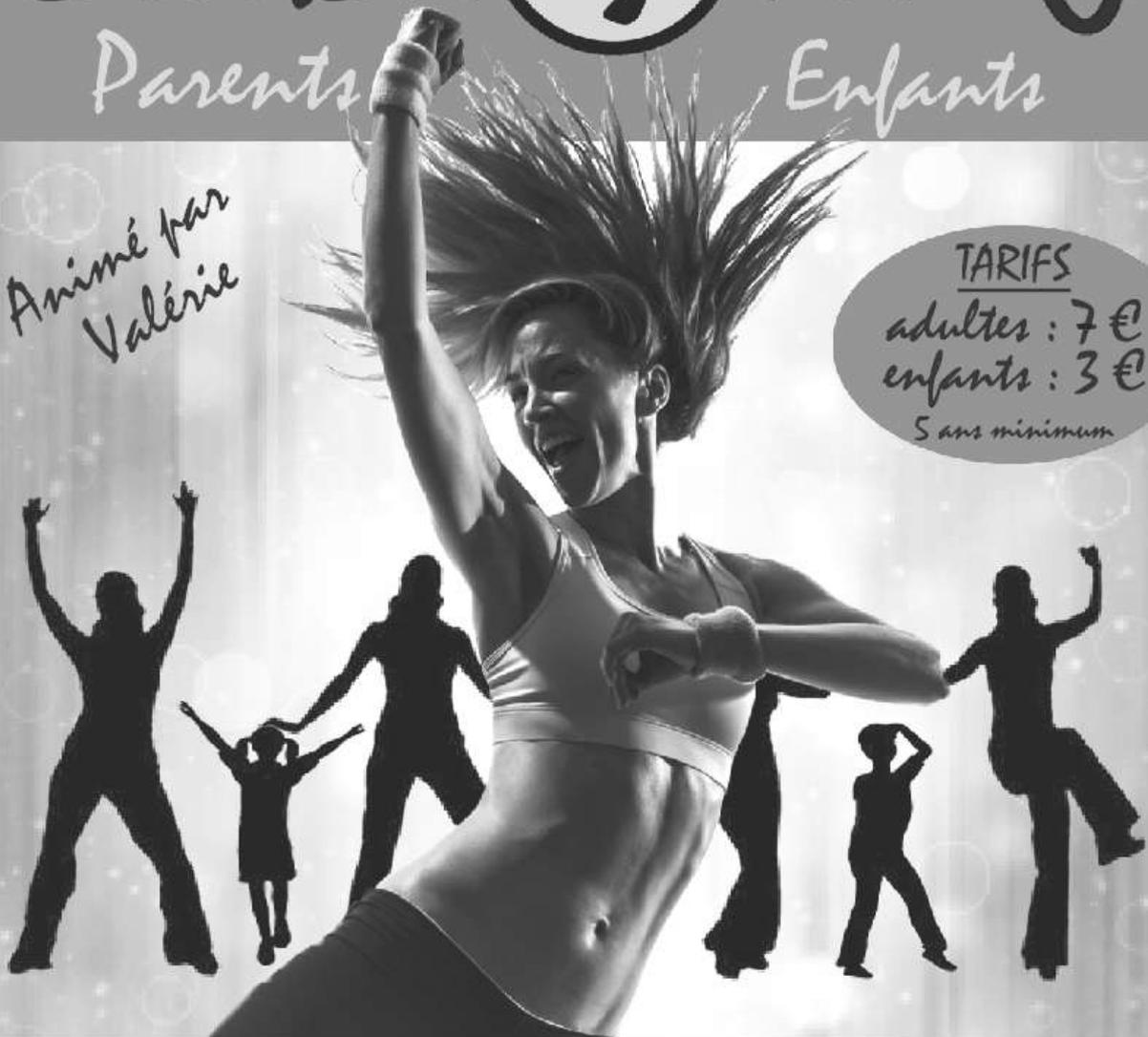


ZUMBA PARTY

Parents Enfants

Animé par
Valérie

TARIFS
adultes : 7 €
enfants : 3 €
5 ans minimum



SAMEDI 2 AVRIL 2016

Salle des Fêtes de Marssac

14h30 à 16h30

Goûter offert
&
Animations enfants

Organisé par les associations marssacoise : Temps Danse et Les Amis de l'Ecole

Rencontre avec les relais de quartier et les distributeurs du Marssac Info.

C'est le 11 février, en soirée, qu'élus, relais de quartier et distributeurs du Marssac Info se sont retrouvés en mairie. L'occasion pour messieurs Thierry Mallé et Thierry Stéfanon de faire le point sur l'organisation de la distribution du journal municipal avant un tour de table pour échanger sur la vie des quartiers. La discussion s'est ensuite portée sur l'organisation de la journée citoyenne de la propreté dont le projet avait été évoqué lors d'une précédente rencontre. Madame Charlette Ferrière, Messieurs Xavier Miaillhe, Olivier Redelsperger, et René Laborde se sont portés volontaires pour travailler avec les élus à la mise en place de cette manifestation qu'il a été décidé d'organiser un samedi, à la fin mai. Nous les remercions très sincèrement pour leur engagement sur cette nouvelle action.



Le programme de la soirée s'est terminé avec une présentation, par Thierry Mallé, du complexe omnisports dont la construction est en cours rue Tominarié. Une présentation complète très appréciée des participants.

Vous voulez, vous aussi, devenir relais de quartier ou distributeur ? Prenez contact avec Thierry Stéfanon au 06 23 87 24 98 ou par mail : thierry.stefanon@wanadoo.fr



Cyril Breteau, étudiant en licence professionnelle «Gestion et Protection du Patrimoine Végétal en Milieu Urbain». Stagiaire à la Mairie

Je m'appelle Cyril Breteau, je suis étudiant en L3 Professionnelle «Gestion et Protection du Patrimoine Végétal en Milieu Urbain». J'effectue un stage de 16 semaines au sein de la commune de Marssac.

Le but de mon stage :

- me confronter au milieu professionnel
- mettre en application des connaissances que j'ai acquises en formation
- compléter mes connaissances auprès des différents acteurs avec qui je vais échanger
- participer au développement et à la gestion des Espaces Verts de la commune

Mes missions :

- créer une base de données «Espaces verts» propre à la

commune

- en établir une cartographie numérique
- enrichir le SIG communautaire
- proposer un plan de gestion des espaces verts de la commune pour faciliter la mise en application de la loi sur le «Zéro Phyto»
- faire des propositions d'aménagements pour valoriser certains sites de la commune.

Mes objectifs

- aider à la modernisation de la gestion des espaces verts communaux
- permettre une gestion plus raisonnée des espaces verts, créer/valoriser le patrimoine végétal pour s'inscrire dans une gestion durable Permettre une meilleure vision.

A noter sur vos agendas

Du 18 mars au 10 avril

Dimanche 20 mars

Dimanche 20 mars

Vendredi 1^{er} avril

Samedi 2 avril

Dimanche 3 avril

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mai

Samedi 28 mai

«La quinzaine Zéro Phyto de Saliès»

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Vide Dressing

Balade des Lucioles

Zumba Party

«A ta santé Hubert !» (Théâtre)

Exposition Loisirs créatifs de Marssac

12h00

8h - 17h

20h

14h 30/ 16h30

18h

Fêtes de Marssac

La Vieille Cantine

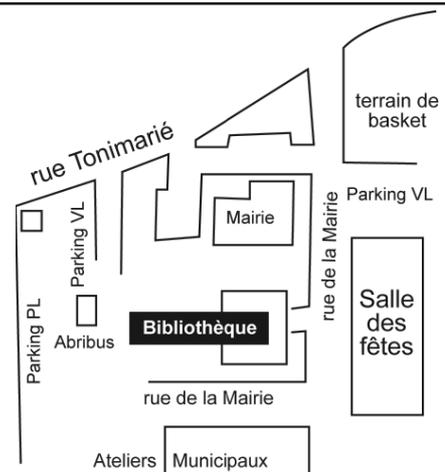
Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture : le mercredi de 15h00 à 17h30
le vendredi de 15h00 à 17h30
le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 6 euros/an - marssacbiblio@laposte.net

+ de 12 000 ouvrages dont 400 bandes dessinées



L'Assemblée Générale de «La Vieille Cantine» aura lieu le 18 Mars à 18H.

MERCI aux donateurs pour tous les livres que vous nous apportez, avec un MAIS : ne laissez pas vos dons devant la bibliothèque en dehors des heures d'ouverture. (Téléphonez-nous ou passez à la mairie). Nous sommes amenés à devoir jeter ce que vous laissez parce que les livres ont pris l'eau et sont donc inutilisables ! C'est dommage. D'autre part ne déposez que des livres en bon état, nous ne sommes pas un dépotoir et en avons assez de devoir jeter à la déchetterie ce que certains déposent.

Toujours des nouveautés :

La trilogie d'H. GAGNON : MALEFICA (roman historique teintée d'ésotérisme par cet historien québécois qui nous avait régalé avec sa série Damné)
L'INSTANT PRESENT : dernier roman de G. MUSSO
LES DOUZE ENFANTS DE PARIS DE T. WILLOCKS (Août 1572, un cavalier portant la Croix de Malte entre dans Paris. Il cherche sa femme. Une enquête épique, aux questionnements philosophiques)
L'EMPREINTE DU SOUPCON de B. FREEMAN (la présomption d'innocence ça n'existe pas. Pas dans la vraie vie)
LE PONT DU DIABLE de D. DUPUY (un affrontement familial qui va faire remonter de vieilles histoires vécues sous l'occupation)
Et bien d'autres histoires à découvrir parmi tous les livres qui sont à votre disposition. Faites vous plaisir, prenez un livre! A bientôt!

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Drogues Info Service	0800 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu Social	115	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Pompiers	18	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Protection et Assistance aux personnes âgées	
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24		0800 020 528
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80	Sida Info Service	0800 840 800
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alzheimer Info	0811 112 112	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Cancer Info Service	0810 810 821	Tabac Info Service	0825 309 310
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
		Allo Enfance maltraitée	0800 559 557

Santé et développement durable



Zéro PhytO dans notre commune pour respecter notre environnement ...

A partir du 1^{er} janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, promenades ouverts au public.

Dès 2015, Marssac, avec la communauté d'Agglomération de l'Albigeois, a choisi de s'engager sans attendre dans la démarche «Zérophyto».

A cela deux raisons : d'abord notre volonté d'avoir un développement respectueux de l'environnement et ensuite, plus matériellement, parce que la loi impose de lourdes contraintes de stockage et d'usage précises et rigoureuses afin de garantir la sécurité sanitaire des personnes qui les manipulent et des populations exposées.



Nous sommes tous concernés

Si la commune a relevé le défi de se passer dès à présent de ces produits, rappelons qu'en 2019 ceux-ci seront totalement interdits pour les particuliers.

Alors pourquoi ne pas nous emparer ensemble des bons gestes et porter un autre regard sur les plantes indésirables ? Car ce sont bien elles que nous traquons, ce sont bien elles que nous désignons derrière le terme «mauvaises herbes».

Rappelons-nous que ces plantes « indésirables » participent à la biodiversité ; certaines offrent un refuge aux insectes : papillons et abeilles les convoitent.

C'est un des aspects que la loi LABE met en avant : favoriser la biodiversité en conjuguant entretien et tolérance de plantes indésirables. Des communes comme Nantes, Brest, Epinal et bien d'autres ont déjà décidé d'une telle orientation, et ceci depuis plusieurs années et avec succès.

Il s'agit pour nous tous de changer le regard que nous portons sur notre environnement et de revoir nos attentes notamment en tolérant la présence de quelques herbes en bord de trottoir ou dans les allées et chemins comme signes d'une gestion respectueuse de l'environnement, et non d'un manque d'entretien.

Un rendez-vous à ne pas manquer : «La quinzaine Zéro Phyto de Saliès»

La mairie de Saliès organise une «quinzaine zéro phyto» qui aura lieu du 18 mars au 10 avril 2016.

Au programme de cette manifestation gratuite et ouverte à tous : soirée débat, conférence, stands de démonstrations, ateliers...

Vendredi 18 mars - 20h30

- Soirée débat à la salle polyvalente sur le thème «Que faire et comment dans mon jardin sans produits phytosanitaires ?»

- Lancement du concours photo (réservé au Salies-sois) : «la mauvaise herbe». Les meilleures photos dans différentes catégories seront récompensées : «la plus belle», «la mieux placée», «la plus insolite».

Vendredi 8 avril - 20h30

- Conférence sur le thème «zéro phyto» avec Jacques Caplat de «Agir pour l'environnement».

Samedi 9 avril après-midi

- Stands de démonstrations, échantillons et expositions sur le sujet.

- Présentation des slogans conçus par les élèves de l'école de Saliès.

- Stands de présentation de techniques et d'outils utiles pour éviter les produits phytosanitaires.

Dimanche 10 avril matinée

- Techniques de désherbage, plantations, paillages et couvre sols.

- Fabrication de décoctions : purin d'ortie et autres.

- Rôle des insectes et fabrication d'hôtels à insectes.

- Un carré pour la biodiversité ou jachère fleurie.

- Remise des lots aux gagnants du concours photos et apéritif.

